

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Macamic, c'est plus qu'une ville

M

.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!
Une nature dans ses plus beaux
atours, dominée par le lac Macamic,
la propriété accessible, de grands
terrains dans des quartiers bien
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux
commerces et services municipaux,
hospitaliers et gouvernementaux,
une économie solide et bien établie,
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens
accueillants!*

C

.....

*boisir sa ville, c'est choisir sa
qualité de vie. Chaque année,
Macamic accueille de nouveaux
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement
sain, sans pollution, une eau de
qualité, des loisirs pour tous les âges;
des gens d'affaires dynamiques,
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de
vie supérieure! Macamic, une ville
de choix.*

Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La Corporation de développement	6	aussi bien les femmes que les hommes.
La bibliothèque	8	
La page communautaire	9	Ce bulletin d'informations est publié six
La rubrique informative	13	fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	18	
Pour nous rejoindre	20	

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Dépôt légal - Volume 12 no 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter à nos étudiants un bon début d'année scolaire et une très bonne réussite de celle-ci!

Le conseil municipal, lors de sa dernière réunion régulière, le 10 septembre, a accueilli favorablement la recommandation des membres du comité qui avait été formé pour l'avenir de la gare.

Ainsi, au cours des prochains mois, le bâtiment y sera aménagé en hôtel de ville et celui que nous occupons actuellement sera éventuellement, suite à des négociations à intervenir avec la Régie des incendies, occupé entièrement par la brigade des pompiers volontaires.

Le projet Fortin-les-Berges suit son cours et déjà quelques terrains sont convoités pour la construction de nouvelles résidences. Nous vous invitons à aller visiter ces beaux terrains en bordure du lac et à être des ambassadeurs pour la promotion de ceux-ci, ce qui ne peut qu'être bénéfique

pour la communauté par l'arrivée de nouvelles familles.

Nous vous invitons à assister à nos réunions du conseil, le deuxième lundi de chaque mois, à 19 heures et aussi, lorsque jugé nécessaire par les élus, aux ajournements des réunions régulières, le quatrième lundi du mois, toujours à 19 heures.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le maire,


Daniel Rancourt



Informations municipales



Aux propriétaires de chiens

Avoir un chien implique de nombreuses responsabilités, entre autres, lors d'une promenade, vous devez avoir avec vous, en tout temps, un sac afin de pouvoir ramasser les excréments laissés par votre chien. On peut utiliser un sac de plastique comme suit : glissez votre main dans le sac, ramassez et repliez le sac à l'envers sur la main en emprisonnant le contenu à l'intérieur. Il ne reste qu'à le jeter dans les ordures.

Tout gardien d'un animal qui néglige son devoir est passible d'une amende minimale de 100 \$ (Règlement 05-051 sur les animaux, art. 4.3 et art. 13.3).



Aux personnes incommodées par les animaux du voisinage

La plupart des problèmes avec les animaux domestiques proviennent des animaux qui empiètent sur le terrain du voisin pour faire leurs besoins ou pour chasser les oiseaux sauvages.

Un site intéressant à visiter :
www.unis.mcgill.ca dans la section « Faune urbaine ».

Un truc tiré de ce site :

Si l'animal s'introduit dans le jardin (*ou dans la cour, je suppose*), on peut saupoudrer du Critter Ridder®. C'est un produit 100 % biologique qui contient, entre autres, la capsicine (l'extrait de piments forts). Ce répulsif est efficace contre n'importe quel animal qui se sert de son nez pour naviguer (chat, chien, raton laveur, écureuil, souris, rat, marmotte et mouffette). Cette poudre irrite suffisamment l'animal pour le repousser du lieu en entrant dans les voies nasales; ce produit, non toxique, peut éloigner efficacement les animaux

sans leur nuire. Il est recommandé de faire l'application du produit pendant

une journée chaude et ensoleillée; cependant, ce produit est plutôt imperméable et demeure actif pendant 30 jours. Vous pouvez l'acheter chez Canadian Tire, Réno-Dépôt et chez plusieurs pépiniéristes. Répulsif à animaux Critter Ridder pour moins de 15 \$ pour 1 kg.

AVIS PUBLIC

Concernant le dépôt des rôles d'évaluation foncière et locative pour les années 2008, 2009 et 2010

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que les rôles triennaux d'évaluation foncière et locative de la Ville de Macamic, devant servir pour les années d'imposition 2008, 2009 et 2010, sont déposés au bureau municipal, au 1, 7^e Avenue Ouest, à Macamic.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

Toute demande de révision concernant les rôles doit être déposée avant le 1^{er} mai 2008.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

< être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité régionale de Comté
(MRC) d'Abitibi-Ouest
6, 8e Avenue Est - Bureau 105
La Sarre, Québec J9Z 1N6**

< être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;

< être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Macamic, ce 10 octobre 2007

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

La Corporation de développement

Décès de monsieur Jacques Rossignol

Les administrateurs de la Corporation de développement de Macamic ont le regret de vous faire part du décès de monsieur Jacques Rossignol (secteur Colombourg), survenu le 11 août dernier à Montréal, à l'âge de 63 ans.

Monsieur Rossignol était administrateur de la Corporation depuis 2002. Nous offrons à Rollande Cloutier, sa conjointe, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

Jacques était très apprécié et son départ représente pour nous tous une lourde perte.

16^e souper gastronomique de Macamic (20 octobre)

La Corporation de développement invite ceux qui ne se sont pas encore procuré leurs billets à le faire le plus rapidement possible à l'hôtel de ville de Macamic ou en appelant l'agent de développement, monsieur Deschênes, au 819-782-4604, poste 225.



N'oubliez pas également de venir signer votre coupon (citoyens de Macamic) afin de vous mériter deux places pour ce bel événement, ce prix est d'une valeur de

250 \$; les coupons sont disponibles dès maintenant à l'hôtel de ville et jusqu'au 19 octobre à midi, heure où se tiendra le tirage. Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

Fortin-les-Berges

Le rêve devenu réalité... pour vous! Nous vous invitons fortement à aller visiter votre nouveau développement domiciliaire. La nature s'est parée de ses plus belles couleurs, il est donc agréable d'aller à pied, à vélo ou autrement, constater la beauté, les dimensions et la tranquillité de ces magnifiques emplacements.

Choisissez le vôtre et venez vous informer des disponibilités. Il me fera plaisir de vous remettre une pochette contenant les informations nécessaires et de répondre à vos moindres questions.

Profitez de la « campagne en Ville », offrez-vous une qualité de vie supérieure, à compter de 15 900 \$.

**CONSTRUCTION ET
EXPLOITATION D'UNE
RÉSIDENCE À ASSISTANCE
CONTINUE**

Le Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores-Boréales et la Corporation de développement de Macamic sont à la recherche d'un promoteur privé qui serait intéressé par la construction et possiblement l'exploitation d'une résidence qui logerait cinq personnes en désinstitutionnalisation. Les services professionnels seront dispensés par Clair Foyer et la bâtisse administrée par le promoteur. Comme il y a 12 emplois reliés directement à cette Résidence à assistance continue, il est important que ce service soit dispensé à Macamic.



La Corporation de développement est prête à s'impliquer au niveau de l'assistance technique et probablement plus...! D'autres projets pourraient éventuellement s'ajouter à celui-ci.

Contactez Ghislain Deschênes au 819-782-4604, poste 225.

COLLABORATION POUR LE SITE WEB www.villemacamic.qc.ca

Le responsable du site est toujours à la recherche de collaborateurs(trices) qui voudraient bien s'impliquer au niveau du contenu du site Web de la Ville de Macamic; que ce soit pour publier des

textes d'intérêt général ou spécialisé, pour présenter des photos ou simplement pour faire passer un communiqué, vous êtes les bienvenus(es).

Afin de discuter des technicalités, veuillez contacter Ghislain Deschênes au 819-782-4604, poste 225 ou par courriel à : gdeschenes.macamic@mrcao.qc.ca. Contribuez à votre site Web, le reflet de notre image!

NOTE : Vous pouvez maintenant consulter les ARCHIVES photos et textes et les télécharger pour un usage personnel; nous sommes une des seules villes au Québec à offrir ce service. (Menu de gauche, bouton ARCHIVES, menu des archives, etc.)

Bonne navigation!

**Ghislain Deschênes, agent de développement
Responsable du contenu du site Web**

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

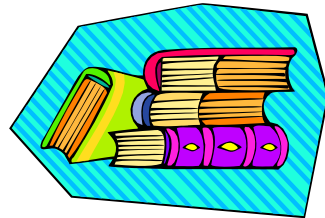
- Paula
Tome 1 : La voix de maman
Tome 2 : Un beau mariage
Tome 3 : Femme d'avenir
Tome 4 : Une chaumière et un
coeur
André Mathieu
- Les grandes légendes québécoises
Gaston Gendron
- Ce jour-là, au ciel, des anges ont
pleuré
Anita Bélisle-Saint-Jean
- Avez-vous peur du noir?
Sidney Sheldon
- Voyage à Capri
Élizabeth Adler
(Don Club Lions)
- Le secret des fleurs
Tome 2 : La rose noire
Nora Roberts
- Parce que je t'aime
Guillaume Musso
- Le secret
Rhonda Byrne
(Don Club Lions)
- Au cœur de l'Ouest

Penelope Williamson

La Corporation de développement de Macamic nous a fait don d'un dictionnaire Larousse 2008; ce dictionnaire sera offert lors d'un tirage effectué à Noël.

Les billets seront disponibles à compter du 7 novembre. Vous aurez droit à un billet par visite, à la condition de sortir un ou des biens culturels.

Merci à la Corporation de développement pour votre grande générosité.



La page communautaire



13^e Foire artisanale régionale
Parrainée par le Cercle des Fermières de Macamic
les 27-28 octobre 2007

Formulaire d'inscription

Identification :

Nom : _____
Nom commercial (s'il y a lieu) : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Code postal : _____

Frais d'inscription : Kiosque (simple 32 x 96) 10 \$
(double 2 x 32 x 96) 20 \$

Un chèque ou un mandat-poste au nom du Cercle des Fermières de Macamic doit accompagner votre formulaire d'inscription.

Le participant qui se désiste ne sera pas remboursé;
Date limite d'inscription et paiement : 15 octobre 2007;
Heures d'ouverture : samedi 12 heures à 21 heures, dimanche 12 heures à 16 heures.

Courte description des produits :

Signature : _____ Date : _____

13^e Foire artisanale régionale
1470, Rang 10 et 1 Est
Macamic (Québec) JOZ 2SO

Information : Jacqueline 819-782-4552
Huguette 819-782-4382

**Brigade des pompiers volontaires de
Macamic**

L'été est terminé et l'automne a fait son apparition. Avec l'arrivée de cette saison, il faut se préparer pour les rigueurs hivernales. Voici quelques trucs

et conseils qui vous éviteront des ennuis et protégeront votre famille.

Tout d'abord, il est dangereux de brûler les feuilles qui recouvrent votre terrain. La façon la plus sécuritaire et la plus écologique de s'en débarrasser est le compostage; sinon, il existe des dépôts en tranchées pour disposer des feuilles mortes.

Le cabanon est un endroit idéal pour y entreposer le matériel estival. Placez-y vos produits d'entretien de la piscine, le barbecue, en ayant pris soin de retirer la bonbonne de propane et de la placer derrière le cabanon, en position verticale et loin de la portée des enfants ainsi que la tondeuse et son bidon d'essence, loin des produits de la piscine et le bouchon bien vissé.

Si vous chauffez au bois, sachez qu'il est préférable de ranger le bois à l'extérieur et à l'abri. Le bois humide produit plus de crésote lors de la combustion, cette particule liquide présente dans la fumée dégagée par le bois et qui durcit en refroidissant. La crésote s'agrippe aux parois de la cheminée et est la principale cause des feux de cheminée. La meilleure façon de procéder est d'entrer quelques brassées de bois à la fois. Sachez aussi que les bûches plus petites brûlent plus proprement que les grosses,

à cause de la surface plus petite qui est exposée aux flammes, ce qui produit moins de fumée et par conséquent, moins de crésote. N'oubliez pas de vérifier chaque détecteur de fumée de votre demeure; chaque étage de votre maison devrait en avoir un, même au sous-sol et dans chaque chambre où l'on dort avec la porte fermée. Un détecteur de fumée a une durée de vie de 10 ans. En terminant, félicitations à tous, nous avons eu un été sans incendie, il n'y a eu que quelques fausses alertes.



Sébastien Carrier, pompier no 2

Ramonage de cheminées



Vous désirez faire appel à quelqu'un pour ramoner votre cheminée, Ramonage P.R. SENC de Rouyn-Noranda peut vous aider. Vous pouvez communiquer avec Régis au 819-279-0477 ou Pascal au 819-279-0471.

Rappel de la fabrique de Macamic

Votre paroisse vous rappelle qu'il est encore temps de vous acquitter de votre capitation (dîme) pour l'année 2007.

Vous pouvez nous rejoindre aux heures de bureau, soit les lundis et les

mercredis, de 13 heures à 16 heures.
Merci à tous ceux qui se sont déjà acquittés de leur capitation.

La fabrique

Campagne d'huile à chauffage pour l'église

Les paroissiens de Macamic sont invités à participer à une campagne pour contribuer au financement du chauffage de l'église; cette campagne de financement aura lieu du 14 octobre au 11 novembre prochain. Vous pouvez faire votre don en vous rendant au presbytère aux heures d'ouverture, les lundis et les mercredis, de 13 heures à 16 heures ou en vous procurant une enveloppe à cet effet; ces enveloppes sont déposées dans les bancs à l'église. Grand merci pour votre générosité



Commémoration des défunts

Le dimanche 4 novembre, à la messe de 11 heures, il y aura commémoration des fidèles défunts dont les funérailles ont été célébrées à l'église de Macamic, depuis novembre 2006. Invitation est faite aux membres des familles et aux proches de ces défunts à venir commémorer leur souvenir.

Jardin communautaire

Le jardin communautaire existe depuis 1994, il est divisé en 20 parcelles; cette année, une seule n'a pas été semée.

D'après les commentaires, les jardiniers sont satisfaits de leur récolte parce qu'elle a été très bonne malgré les gelées. Merci beaucoup aux jardiniers et aux jardinières qui ont si bien semé et entretenu; c'était vraiment beau à voir cette belle variété de légumes, même la récolte du maïs a été réussie. Merci aux responsables de notre Ville qui fournissent cet espace de terrain, l'eau et l'éclairage.



En ce temps d'action de grâces, merci au Seigneur de nous aider à vivre ces beaux

moments d'amour, de fraternité et d'entraide. Bienvenue à ceux et celles qui voudront se joindre à nous ou le visiter l'an prochain.

« La terre ne chôme jamais... elle donne de nombreux bienfaits ».

Jeannine Bédard
819-782-2389



Mouvement des Femmes chrétiennes

Cette année, le thème est changement et transformation.

- 1- Technologies nouvelles
- 2- Dépendance
- 3- Dignité de la vie
- 4- Engagement

Les rencontres ont lieu le dernier lundi de chaque mois, à 13 heures, au presbytère.

Parmi les activités de notre mouvement, nous avons la Foire artisanale, la semaine nationale du 11 au 17 novembre et un dîner partage, en décembre, avec échange de cadeaux.

Caisse Desjardins de Royal-Roussillon

À ne pas manquer!

Dans le cadre de la Semaine Desjardins, les dirigeants et les employés de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon sont heureux d'inviter leurs membres à un SUPER BINGO qui se tiendra le samedi 27 octobre 2007, à la grande salle du Centre Joachim-Tremblay de

Macamic. Les billets sont disponibles depuis le 10 octobre 2007, à votre centre de services, soit Taschereau, Macamic et Authier-Nord.

Une invitation de votre Caisse Desjardins de Royal-Roussillon.

Manon Morin

Agent services aux membres

Club de l'Âge d'Or De Macamic

À tous les membres du Club de l'Âge d'Or de Macamic, le temps est arrivé pour le renouvellement de votre carte 2007-2008; le coût est de 15 \$.

Rubrique informative

Le Québec perd une grande dame

Le 24 août dernier, le Québec apprenait le décès de la mairesse de la Ville de Québec, Madame Andrée Boucher, suite à un malaise cardiaque. Madame Boucher fut connue et reconnue par son caractère direct, sa volonté de défendre les intérêts du peuple, son intégrité, son travail de tous les instants, ce qui l'a probablement emportée, son franc parler et son attachement pour ses concitoyennes et concitoyens.

La perte d'une militante comme Madame Boucher aura des impacts majeurs car une femme de cette envergure ne se retrouvera pas de sitôt. Le Québec en entier connaissait et reconnaissait cette grande dame. Il s'agissait d'apercevoir son visage à la télévision ou dans une revue pour immédiatement vouloir prendre connaissance de ce qu'elle avait à dire et sur quel dossier elle se prononçait. Peu importe que l'on soit en accord ou non avec ce qu'elle pensait, avec son attitude, avec ses prises de position, elle ne laissait personne indifférent.

Madame Boucher savait consacrer toutes les énergies nécessaires pour faire avancer un dossier, que ce soit par la connaissance approfondie du dossier,

des personnes concernées par le dossier et par son habileté à négocier avec les différentes instances concernées par les dossiers municipaux. Elle nous a permis de constater qu'il faut travailler sans relâche pour faire avancer les choses, et ce, que l'on soit pour ou contre un dossier.

Toutes les personnes qui se sont exprimées lors de son décès n'avaient que de bons mots à son égard puisque toutes et tous la respectaient et elle leur rendait bien ce grand respect. Son départ nous amène à regarder plus attentivement le travail fourni par une mairesse et un maire, et ce, peu importe la grandeur de la localité desservie. Les décisions ne se prennent pas sans discussions, sans recherches, sans analyses, ce qui devrait guider nos critiques à l'égard des décisions prises. Le respect devrait toujours guider nos interventions, peu importe qui nous sommes et dans quel domaine nous oeuvrons.

Comme conseillère ou conseiller municipal, Madame la mairesse Boucher devrait nous éclairer et guider notre façon de travailler. Plus d'implication, plus de rencontres avec la population, plus de partage sur les dossiers d'actualité, que ce soit au palier municipal, provincial ou fédéral. Souhaitons que le Québec connaisse

d'autres Andrée Boucher qui permettront aux femmes d'avancer et aux différents territoires de se distinguer.

Madame Boucher, nous vous rendons hommage et vous remercions de nous avoir tracé la voie.

Dianne Duchesne
Conseillère

Comité local de prévention du suicide de La Sarre inc.

Les endeuillés par suicide

Les études démontrent que pour une personne qui se suicide, il y a en moyenne neuf personnes dans l'entourage immédiat qui sont touchées par cet acte. Le deuil relié au suicide d'un proche provoque des réactions émotives intenses. Chaque personne

touchée par un suicide tentera de traverser les étapes à sa manière, avec ses forces et ses limites. Selon plusieurs auteurs, le travail de résolution de deuil comporte trois grandes étapes :

La protestation :

C'est une réaction de choc, de déni, on ne veut pas y croire. L'engourdissement émotif permet de se protéger des émotions. Le suicide comme cause de la mort est souvent nié. On pense à un jeu qui a mal tourné, à un accident, à une erreur. On cherche une explication, un coupable, une cause. Le pourquoi demeure souvent sans réponse.

La désorganisation :

Cette phase s'amorce quand la personne endeuillée commence à ressentir l'absence de l'être aimé, le vide, le manque (caractère permanent de la perte). L'endeuillé par suicide vit beaucoup de culpabilité, de colère, de honte et s'accuse lui-même de n'avoir pas dit, pas fait, d'avoir dit et d'avoir fait et est à la recherche d'indices qui expliquent le suicide. Il y a présence d'une grande vulnérabilité. Il semble que la communauté juge plus sévèrement les personnes endeuillées par suicide, ce qui

a pour conséquence d'isoler la personne endeuillée.

La réorganisation :

C'est la période durant laquelle l'acceptation de la perte se fait progressivement. La douleur revient à

des moments ou à des dates particulières. Graduellement, la personne endeuillée en vient à donner un sens au suicide de l'être cher. Elle arrive à lui pardonner son geste sans toutefois accepter le suicide en lui-même. Elle se pardonne aussi de n'avoir rien pu faire pour empêcher cette mort. Elle a appris à vivre avec la réalité de la perte.

Quelques pistes pour aider les personnes en deuil :

Les comportements les plus appréciés sont habituellement la disponibilité, être à l'écoute des émotions de l'endeuillé, savoir respecter le silence.

Il faut éviter les phrases toutes faites; l'endeuillé se sent incompris et ne cherchera pas la présence de personnes qui lui manifestent peu de compassion; par contre, c'est bien en parlant et en reparlant de la personne décédée que l'endeuillé vit peu à peu son chagrin (parler de sa peine, raconter les détails

du suicide, de ses réactions, partager ses peurs, ses doutes, être écouté, être rassuré, faire valider ses émotions).

Services qui existent dans notre MRC lorsque le deuil est plus difficile :

Suivi de deuil individuel offert par le Centre de santé;

Groupe de soutien offert par le CPS de La Sarre : les groupes d'entraide pour personnes endeuillées sont une bonne façon d'accompagner durant le deuil; de plus, ces échanges permettent de découvrir divers moyens utilisés par d'autres pour cheminer dans le deuil.

HALLOWEEN



La Ville de Macamic recommande aux jeunes de passer l'Halloween seulement le 31 octobre 2007, entre 16 heures et 20 heures 30.

Nous tenons à souligner la participation généreuse de la brigade des pompiers volontaires, de Télébec ltée et de la Sûreté du Québec qui patrouillent notre secteur pour assurer la sécurité de nos enfants à cette occasion.

Vieilles voitures

Vous désirez vous départir de vos vieilles automobiles qui embarrassent votre terrain, communiquez avec Aurèle au 819-762-1394, il pourra vous en débarrasser.



**Le Centre de la Petite Enfance
Les Petits Chats
agr   bureau coordonnateur
de la garde en milieu familial
pour la MRC d'Abitibi-Ouest**

Nous sommes   la recherche de candidates dans la Ville de Macamic qui seraient int ress es   offrir un service de garde  ducatif   leur r sidence pour recevoir des enfants de 0   5 ans.

Les personnes recherch es doivent :

- Avoir la capacit  et l'int r t   travailler avec des enfants;
-  tre fiables et dynamiques;
-  tre pr tes   offrir un milieu de garde s curitaire et stimulant selon la loi et le r glement sur les services de garde  ducatifs   l'enfance.



Pour devenir responsable de services de garde, il faut se qualifier et r pondre aux crit res exig s par le Minist re et du bureau coordonnateur. Vous devrez passer une 1^{re} entrevue pour une pr s lection, une 2^e entrevue, l' valuation

des lieux o  seront re us les enfants et un stage.

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec madame Lyne Doyon, superviseure du milieu familial au 819-333-4341, poste 225.

Cours de danse

Vous pouvez vous inscrire en communiquant avec Jo-Anne Veillette au 819-782-9125. Les cours ont lieu tous les mercredis soir (depuis le 3 octobre 2007).

Voici l'horaire et les prix :

1^{er} enfant : 80 \$
2^e enfant : 60 \$
3^e enfant : 40 \$



D butants : Tous les mercredis soir, de 18 heures   19 heures;

8 ans et plus : Tous les mercredis soir, de 19 heures   20 heures.

Veuillez prendre note que vous avez trois semaines d'essai. Si apr s ces

trois semaines, vous décidez de continuer, vous devez acquitter les frais d'inscription en totalité ou en deux versements, soit la moitié à l'inscription et l'autre moitié avant le 20 novembre, et ce, même si votre enfant décide d'abandonner le cours après un mois.

Bonne saison!

Journée d'initiation à l'aménagement forestier intensif

Vous possédez un lot boisé, votre organisation gère des lots intramunicipaux, vous aimeriez intensifier l'aménagement de votre forêt et vous êtes à la recherche de conseils pratiques, le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) vous invite à une journée d'initiation à l'aménagement forestier intensif.



Programme de la formation :

La formation vous permettra d'acquérir des connaissances pratiques

sur les plantations de peupliers hybrides, leur entretien et l'entretien des plantations résineuses. Vous apprendrez des méthodes pour récolter tout en minimisant les pertes de volume et en maximisant la régénération. L'aide technique et le financement des travaux seront également abordés.

Le samedi 27 octobre, à la Polyno de La Sarre (local A-242), 8 heures 30;

Le samedi 3 novembre, au Cégep de l'A.-T. – Campus d'Amos (pavillon des Rapides, local 4090), 8 heures 30;

Durée : 8 heures 30 à 16 heures 30 (une heure pour dîner et une sortie en forêt – apportez votre lunch et des vêtements chauds);

Frais : les frais d'inscription sont gratuits.

Pour vous inscrire, contactez :

Steven Maheux, ing. f.

Centre technologique des résidus industriels (CTRI)

Téléphone sans frais : 1-866-798-8728, poste 8328

Télécopieur : 819-732-8805

Steven.maheux@cegepat.qc.ca

Le calendrier des activités

Octobre	22	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
	27	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivie d'un goûter
Novembre	4	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	24	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivie d'un goûter
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Décembre	2	Souper des Fêtes pour nos membres et non-membres du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à 17 heures 15 suivi de la soirée dansante à la salle communautaire
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au Club de l'Âge d'Or de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis. Le coût d'entrée est de 5 \$.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 12 heures à 15 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 13 décembre 2007; **la date limite pour apporter vos textes est le 9 novembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 818-782-4283.



Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche	Comité des bénévoles du C.H. St-Jean
Association du hockey mineur	Comité du partage
Bibliothèque municipale	Comité de développement
Brigade des Pompiers volontaires	Comité villes et villages en santé
C.K.-Munotair	Commission des loisirs
Club de l'Âge d'Or	Fabrique St-Jean
Club de la Fraternité	La Gamme d'Or
Club de Motoneige	Le Cercle des Fermières
Club de Patinage artistique	Les Chevaliers de Colomb
Club Lions	Les Femmes Chrétiennes
Club nautique	Les Filles d'Isabelle
Comité de valorisation des biens culturels	Office municipal d'Habitation

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**